

# Nouveau Framabook : AlternC Comme si vous y étiez

Ouvrons ce billet par une citation clin d'œil de Jean-Marc Manach qui résume bien le nouveau livre libre framabook que nous sommes fiers de vous présenter aujourd'hui : « Offrez un nom de domaine à un homme et vous le nourrirez pour un jour. Apprenez-lui à l'administrer et vous le nourrirez pour toute la vie. »



C'est en effet ce que propose depuis longtemps déjà le projet libre et associatif **AlternC**, dont la démarche mais surtout l'existence bien réelle constituent un formidable rempart aux attaques actuelles contre les fondamentaux du Net.

AlternC c'est avant tout une suite logicielle permettant de gérer un ou plusieurs serveurs d'hébergement de site web, email, listes de discussions et autres services Internet.

Que vous soyez simple blogueur, hébergeur associatif ou industriel, professionnel du web en agence, ou toute autre structure juridique aux facettes multiples (mairies, grande entreprise, fédération ...), AlternC vous permet de gérer facilement les comptes d'hébergement de plusieurs entités, à travers une interface web simple, intuitive et multilingue. Les spécialistes du réseau et administrateurs système

profitent aussi d'AlternC pour simplifier et industrialiser leurs processus de gestion d'infrastructure, et pouvoir ainsi confier à leur client la gestion des éléments simples de leur hébergement.

Mais AlternC c'est également se plonger dans l'histoire du Web francophone en général et du Web francophone libre en particulier, puisque le projet est directement issu du mythique service altern.org de Valentin Lacambre.

AlternC c'est enfin un projet politique, une informatique résolument tournée vers les logiciels libres, une volonté d'aider chacun à devenir son propre hébergeur, s'il le souhaite, dans le respect d'Internet et de ce qui fut son fondement toujours menacé : la liberté.

Rédigé, aussi bien à l'occasion des dix ans du projet que de la sortie imminente de la version 1.0 d'AlternC, par ces deux pionniers du libre que sont les hyperactifs Chantal Bernard-Putz et Benjamin Sonntag, **cet ouvrage** (illustré en couleur de 234 pages) propose un guide pas à pas du logiciel, de la gestion des comptes à l'installation (côté client) et l'administration de la plateforme (côté serveur).

Il a été entièrement réalisé sous LibreOffice. Il est édité par InLibroVeritas sous licence Creative Commons By-Sa. Les auteurs ont gracieusement décidé de céder l'intégralité de leurs droits d'auteur à La Quadrature du Net.

Le guide est encadré par deux articles de Laurent Chemla et Sébastien Canevet. C'est ce dernier que nous avons choisi de reproduire ci-dessous.

Les auteurs vous donnent **rendez-vous le 28 mars prochain à 19h à La Cantine (Paris)** pour une présentation du livre qui coïncidera avec la sortie de la version 1.0 d'AlternC ! C'est aussi à ce moment-là que symboliquement les sources du livre seront libérées.

-> Découvrir, télécharger et/ou acheter AlternC Comme si vous y étiez sur le site Framabook.

## **La neutralité du Net ne s'use que si on ne s'en sert pas !**

*Sébastien Canevet – décembre 2010*

L'un des principes fondateurs d'internet conduit à traiter également toute information qui circule sur le réseau, indépendamment de sa source, de sa destination ou de son contenu. C'est la « neutralité du net ».

Lors de la création d'internet, la rusticité des outils alors mis en oeuvre ne permettait pas ce genre de discrimination. Aujourd'hui, le perfectionnement des équipements techniques rend possible une gestion discriminatoire du trafic. Cette idée malvenue ne manque pourtant pas de partisans. Les arguments pour la combattre sont plutôt nombreux, de la démocratie à la promotion de l'innovation et passant l'économie du développement des infrastructures.

Loin des débats théoriques sur ces principes fondamentaux, certains acteurs de l'internet ont choisi de participer à ce débat d'une autre façon, en rendant rapidement et facilement accessible la mise en place d'un hébergeur indépendant. Tel est le projet AlternC.

Alors que l'hébergement d'un site web était hors de portée des acteurs autres que les opérateurs institutionnels, publics ou privés, la mise à disposition de la suite logicielle AlternC permet depuis dix ans de gérer aisément un hébergeur mutualisé, assurant ainsi une indépendance technique à ceux qui souhaitent consacrer un minimum de temps et quelques moyens (*limités*) à cette tâche.

Projet libre, il était logique qu'AlternC fut également un logiciel libre. A l'aube du projet, seuls les informaticiens

(ou presque) comprenaient les enjeux de ce choix. C'est donc en connaissance de cause que les promoteurs du projet choisirent un logiciel libre (*l'altern* de Valentin Lacambre) plutôt que son homologue propriétaire, pour le faire évoluer.

C'est ainsi que, prouvant le mouvement en marchant, et mettant en oeuvre la neutralité du net bien avant que la problématique n'héberge au sein du public averti<sup>[1]</sup>, AlternC permet la mise en oeuvre de l'hébergement de sites internet librement, et ceci aux quatre sens du mot libre lorsqu'il est accolé à nom logiciel.

- Première des quatre libertés, l'« *exécution du programme* », ou plus largement l'utilisation d'AlternC est libre, en ce sens que vous pouvez utiliser ces logiciels pour n'importe quel usage, commercial ou pas, et ceci sans aucune limitation d'aucune sorte. Il est d'ailleurs important pour les logiciels libres en général que leur utilisation dans la sphère commerciale et industrielle soit la plus large possible, ce ci afin d'éviter qu'ils ne soient isolés dans un milieu étroit...
- La liberté d'étude est la seconde liberté. Alors que leurs homologues « *propriétaires* » sont enfermés dans un carcan juridique étroit et compliqué<sup>[2]</sup>, l'étude d'AlternC n'est soumise à aucune contrainte. C'est ainsi que l'on peut librement étudier le fonctionnement de ces logiciels, quel que soit l'objectif de cette étude. La libre disposition du code source facilite cette étude.
- La distribution de copie des logiciels AlternC est elle aussi possible librement, quelles que soient les conditions (gratuité ou pas...) de cette distribution. Une activité économique est ainsi parfaitement imaginable.
- Enfin, il est possible (*et même souhaitable*) qu'AlternC soit l'objet d'améliorations. Cette suite logicielle est une oeuvre « *in progress* », en ce sens que, au sein de

la communauté AlternC ou en dehors, toute personne ayant la compétence et la volonté de modifier ces programmes, peut le faire sans contrainte.

J'aime à répéter que ce que l'on ne trouve pas sur internet n'existe pas, tant le réseau est aujourd'hui d'une richesse inouïe.

Bien au delà des seuls usages commerciaux, dans lesquels l'utilisateur n'est envisagé que comme un consommateur, qui n'utiliserait le réseau que pour dépenser son argent, se contentant pour le reste de demeurer tranquillement sous perfusion télévisuelle, l'utilisateur d'AlternC est un véritable acteur du réseau. C'est pour cela que **cet ouvrage** a été écrit.

-> *Découvrir, télécharger et/ou acheter **AlternC Comme si vous y étiez** sur le site Framabook.*

## Notes

[1] L'article fondateur de Tim Wu, « Network Neutrality, Broadband Discrimination » date de 2003, mais la prise de conscience collective de l'importance de cette neutralité est bien plus tardive.

[2] En effet, l'étude et la décompilation d'un logiciel non libre n'est possible que dans une mesure très limitée, à seule fin d'assurer l'interopérabilité, et encore à condition que les informations nécessaires ne soient pas déjà rendues publiques.